

AVIS AUX PARENTS

Année Scolaire 2018 - 2019

● **MON COMPTE FAMILLE**

Toutes les informations sont sur le site internet : www.laval.fr

- *Votre compte doit être approvisionné à l'avance pour pouvoir bénéficier des activités suivantes : (pause méridienne, accueil du matin, temps d'activités périscolaires (TAP), accueils de loisirs, multi-accueils petite enfance).
- *Votre compte est ensuite débité au fur et à mesure que votre enfant participe à une de ces activités

● **APPROVISIONNEMENT DU COMPTE**

- > Sur le site : www.laval.fr
et
- > Dans les lieux suivants

CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL (service régies)

Le lundi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30 - Du mardi au vendredi de 8H00 à 17H30 - Le samedi de 8H00 à 13H00

MAISONS DE QUARTIERS :

- * **Le Pavement** : 72 rue du Pavement - les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00 et les mercredis de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30
- * **St Nicolas** : 4 rue Drouot - du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00
- * **Bourny** : 42 place de la Commune - du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H30 sauf mercredi matin.

MULTI-ACCUEILS PETITE ENFANCE :

Tom pouce - Les 3 pommes - Pain d'épices - l'oiseau flûte - tistou – à tire d'aile - l'île aux épices

● **PAIEMENT**

- * paiement en ligne (noter sur internet : monlaval.fr)
- * chèque (à l'ordre du trésorier du pays de Laval)
- * espèces
- * carte bancaire (uniquement au centre administratif municipal, auprès du service régies)
- * tickets CAF (uniquement au centre administratif municipal, auprès du service régies)
- * tickets MSA (uniquement au centre administratif municipal, auprès du service régies)
- * tickets CESU (uniquement au centre administratif municipal, auprès du service régies)

● **CONSULTATION DU COMPTE**

Noter sur internet : monlaval.fr

ensuite noter votre identifiant et votre mot de passe puis, cliquer en bas de page sur : consulter / recharger mon compte

● **DOSSIERS QUOTIENTS FAMILIAUX**

Suite à la réforme de la CAF, la révision du quotient familial s'est effectuée automatiquement au 1er février 2019

● **DOCUMENTS A PRESENTER POUR LES FAMILLES NON ALLOCATAIRES CAF :**

Avis d'imposition ou de non-imposition 2018 (revenus 2017) et dernier avis des prestations familiales perçues (ex : MSA)

● **OU SE PRESENTER**

Centre Administratif Municipal - Service Etat civil - Population : place du 11 novembre

le lundi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

du mardi au vendredi de 8H00 à 17H30

le samedi de 8H00 à 13H00

C.C.A.S. - Antenne Saint-Nicolas : 4, rue Drouot

le lundi, mardi et jeudi : de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

le vendredi : de 9H00 à 12H00

**GRILLES TARIFAIRES ET QUOTIENTS FAMILIAUX
VALABLES : DU 01/02/2019 AU 31/08/2019**

Code	Quotients Familiaux		TARIFICATION A COMPTE DU 01/02/2019		
			MATERNELLE ET ELEMENTAIRE		
			PAUSE MERIDIENNE	ACCUEIL MATIN	TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES
1	0	516	1,35	0,46	0,23
2	517	649	1,90	0,46	0,23
3	650	904	2,60	0,61	0,44
4	905	1163	3,35	0,61	0,44
5	1164	1420	4,00	1,12	0,72
6	1421	1680	4,45	1,48	0,86
7	1681	2133	4,75	1,48	0,86
8	Supérieur à 2133		5,15	1,48	0,86
NON-LAVALLOIS			5,40	1,94	1,00

Délibération du 25 juin 2018 n° S 486-VQ 3 et 4 Tarifs :Restauration scolaire et prestations périscolaires.

NB : enfants ayant une contre-indication alimentaire formelle. La famille doit fournir un panier repas complet : - 15 %
enfants ayant une contre-indication alimentaire formelle. La famille doit fournir un panier repas adapté : - 40 %
enfants non-Lavallois inscrits en ULIS bénéficient des tarifs Lavallois du code 1 à 8.

Code	Quotients Familiaux		TARIFICATION A COMPTE DU 01/02/2019					
			ACCUEILS DE LOISIRS					
			ANIMATION ½ JOURNEE SANS REPAS	ANIMATION ½ JOURNEE AVEC REPAS	ANIMATION ½ JOURNEE AVEC REPAS	ANIMATION JOURNEE SANS REPAS	ANIMATION JOURNEE AVEC REPAS	CAMPS
			vacances scolaires et mercredis	les mercredis d'école LAVAL	les mercredis d'école HORS LAVAL*	vacances scolaires	vacances scolaires	
1	0	516	1,07	2,70	12,50	1,43	3,05	6,32
2	517	649	1,38	3,55	12,50	2,09	4,25	8,21
3	650	904	1,84	4,70	12,50	2,81	5,65	10,46
4	905	1163	2,45	6,05	12,50	3,57	7,15	15,25
5	1164	1420	3,21	7,45	12,50	5,05	9,25	18,77
6	1421	1680	4,13	8,80	12,50	6,22	10,85	23,51
7	1681	2133	5,20	10,15	12,50	7,55	12,45	26,88
8	Supérieur à 2133		6,43	11,75	12,50	9,03	14,30	28,92

*** uniquement pour les enfants scolarisés à Laval**

Délibération du 25 juin 2018 n° S 486-VQ 4 Tarifs des prestations péri extra scolaires